

Courriel : secprov.adjoint@egd.mg

Tel : +261 20 23.425 25

Fax : +261 20 22 415 28

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE TERMINALE S AU LYCEE FRANÇAIS DE TANANARIVE

I - Présentation de la classe de Terminale Scientifique :

La série scientifique suppose un sens aigu de l'observation et de l'expérimentation, des qualités de rigueur et de méthode, de l'organisation et de la régularité dans son travail. Elle s'adresse aux élèves particulièrement intéressés par les matières scientifiques, mathématiques, la physique, la chimie et les sciences de la vie et de la Terre.

II - Enseignements obligatoires et horaires :

Enseignements obligatoires	HORAIRE DE L'ÉLÈVE
Philosophie	3 heures
Education Civique	30 minutes
Anglais	2 heures 30 minutes
LV2 : Allemand ou Espagnol	2 heures
Éducation Physique et Sportive	2 heures
Accompagnement personnalisé	2 heures
Vie de Classe	10 heures annuelles
Mathématiques	6 heures
Sciences Physiques	5 heures
Sciences de la Vie et de la Terre	3 heures 30 minutes
Enseignement de spécialité	2 heures

Les disciplines d'enseignement et leurs horaires sont définis dans le cadre des textes réglementaires qui peuvent être trouvés sur le site eduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/special_1/39/5/grilles_horaires_136395.pdf

III - Accueil des élèves de Terminale Scientifique au Lycée Français de Tananarive :

Les élèves de terminale scientifique choisissent un enseignement de spécialité et peuvent **poursuivre 2 enseignements facultatifs**.

Présentation des enseignements de spécialité :

2 heures hebdomadaires

Dans chaque matière, les contenus prolongent le tronc commun et offrent de nouvelles connaissances. Les deux heures de spécialité permettent de mieux prendre en compte la matière et d'y progresser.

Important : pas de changement de spécialité en cours d'année scolaire. Le choix doit donc s'opérer au moment de l'inscription après mûre réflexion !

Le choix de la spécialité doit se faire :

- en fonction des **goûts personnels**,
- en fonction des **compétences** (il faut avoir un niveau correct dans la matière choisie de façon à bien suivre et ne pas perdre de points au bac)
- éventuellement en fonction des **poursuites d'études** (lorsque celles qui sont envisagées sont directement liées à une matière de spécialité)

Les écoles supérieures, les universités, IUT et BTS ne tiennent pas compte de la spécialité choisie pour leur recrutement.

A l'épreuve du baccalauréat :

- un exercice sur 5 points environ est réservé à ceux ayant opté pour la spécialité
- le coefficient de la matière choisie comme spécialité augmente de **deux** au bac (coefficient de la discipline + 2)

• SPECIALITE SVT (Sciences de la Vie et la Terre)

L'enseignement de spécialité de sciences de la vie et de la Terre prépare l'élève à une poursuite d'études dans les domaines scientifiques en renforçant l'acquisition des connaissances et démarches spécifiques qui y sont associées.

Le programme est organisé en trois thèmes, dans le respect de la logique structurant les programmes du lycée en relation avec les Univers-métiers correspondants. C'est l'occasion pour l'élève de mieux appréhender la perspective de ses futures études, de préciser son choix d'orientation et de faciliter la transition vers l'enseignement supérieur.

L'enseignement de spécialité de sciences de la vie et de la Terre est un enseignement concret qui privilégie la mise en œuvre de démarches d'investigation (fondées sur le raisonnement, l'observation, l'habileté expérimentale, le débat argumenté, etc.). Il offre une place prépondérante à l'initiative de l'élève, au développement de son autonomie et de ses compétences.

Les thèmes abordés permettront notamment de développer par la pratique des capacités méthodologiques portant sur la microscopie, l'expérimentation (éventuellement assistée par ordinateur), l'analyse du terrain, la recherche documentaire, la modélisation numérique, etc.

Trois thèmes sont abordés au programme :

- Énergie et cellule vivante ;
- Atmosphère, hydrosphère, climats : du passé à l'avenir ;
- Glycémie et diabète.

• SPECIALITE MATHEMATIQUES

L'enseignement des mathématiques au collège et au lycée a pour but de donner à chaque élève la culture mathématique indispensable pour sa vie de citoyen et les bases nécessaires à son projet de poursuite d'études.

Le cycle terminal de la série S procure un bagage mathématique solide aux élèves, en les formant à la pratique d'une démarche scientifique et en renforçant leur goût pour des activités de recherche.

L'apprentissage des mathématiques cultive des compétences qui facilitent une formation tout au long de la vie et aident à mieux appréhender une société en évolution. Au-delà du cadre scolaire, il s'inscrit dans une perspective de formation de l'individu.

Objectif général

Outre l'apport de nouvelles connaissances, le programme vise le développement des compétences suivantes :

- mettre en œuvre une recherche de façon autonome ;
- mener des raisonnements ;
- avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus ;
- communiquer à l'écrit et à l'oral.

2 grands thèmes sont abordés au programme :

- Arithmétique
- Matrices et suites

• SPECIALITE SCIENCES PHYSIQUES

L'enseignement de spécialité de physique-chimie prépare l'élève à une poursuite d'études scientifiques dans ce domaine en consolidant son choix d'orientation. Il lui permet en effet d'affirmer sa maîtrise de la démarche scientifique ainsi que celle des pratiques expérimentales et lui offre le moyen de tester ses goûts et ses compétences.

En plaçant l'élève en situation de recherche et d'action, cet enseignement lui permet de consolider les compétences associées à une démarche scientifique. L'élève est ainsi amené à développer trois activités essentielles chez un scientifique :

- la pratique expérimentale ;
- l'analyse et la synthèse de documents scientifiques ;
- la résolution de problèmes scientifiques.

Pour cela, le programme de spécialité fait appel à l'étude de trois thèmes, un thème de chimie (l'eau), un thème de physique (son et musique) et un thème (matériaux) qui conjugue des apports de chimie et de physique.

La pratique expérimentale est soutenue et diversifiée et elle favorise l'initiative des élèves. Pour chaque thème, elle prend en compte leurs centres d'intérêt.

L'analyse et la synthèse de documents scientifiques prolongent les compétences « extraire et exploiter » mises en œuvre dans l'enseignement spécifique. Elles conduisent l'élève à présenter de façon objective et critique, structurée et claire, les éléments qu'il aura extraits et exploités des documents scientifiques mis à sa disposition.

Lors de la démarche de résolution de problèmes scientifiques, l'élève analyse le problème posé pour en comprendre le sens, construit des étapes de résolution et les met en œuvre. Il porte un regard critique sur le résultat, notamment par l'évaluation d'un ordre de grandeur ou par des considérations sur l'homogénéité. Il examine la pertinence des étapes de résolution qu'il a élaborées et les modifie éventuellement en conséquence. Il ne s'agit donc pas pour lui de suivre les étapes de résolution qui seraient imposées par la rédaction d'un exercice, mais d'imaginer lui-même une ou plusieurs pistes pour répondre à la question scientifique posée. C'est sur la façon d'appréhender une question scientifique, sur le choix raisonné de la méthode de résolution et sur les moyens de vérification qu'est centrée la formation de l'élève lors de la démarche de résolution de problème.

IV – LES OPTIONS AU LFT :

La Section Européenne (SE) :

Elle concerne les élèves qui ont suivi cet enseignement depuis la classe de seconde.

Ils pourront pendant leur cursus améliorer leurs compétences à la communication orale, développer leurs capacités de réflexion et d'échanges d'idées, connaître de manière plus approfondie la civilisation des pays anglophones (projets de séjour linguistique ou autres), dans le domaine scientifique, en mathématiques ou en sciences-physiques.

LES OPTIONS ARTISTIQUES :

Les cours ont lieu sur le même créneau horaire. Les élèves ne peuvent choisir qu'une seule option artistique. Les options Arts, Musique et Théâtre sont proposées au LFT. Ces options sont choisies pour les 3 ans du lycée et les élèves peuvent les présenter dans le cycle terminal aux épreuves facultatives du baccalauréat.

L'OPTION THEATRE :

3 heures hebdomadaires.

Option facultative commune à toutes les séries d'enseignement général : L ; ES ou S. S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. Chaque élève signe un formulaire d'engagement pour suivre l'option.

La pratique de cette option ne se limite pas seulement à suivre un cours de **3 heures hebdomadaires** ; elle nécessite également **de s'ouvrir à la culture théâtrale, ce qui implique une participation à des actions périscolaires telles que les sorties théâtrales, la participation à des festivals de théâtre, ainsi que toutes activités susceptibles d'enrichir les apprentissages.**

L'OPTION MUSIQUE :

2 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale.

L'enseignement est axé sur les pratiques musicales collectives organisées à partir des compétences diversifiées des élèves et sur la culture musicale. Harmonisation des connaissances musicales pratiques et théoriques de base, pratique du chant, pratiques instrumentales, commentaires d'œuvres, histoire de la musique. Les œuvres du programme limitatif publié chaque année au bulletin officiel de l'Éducation nationale font l'objet, en classe de terminale, de la préparation à l'option facultative du bac.

L'OPTION ARTS PLASTIQUES :

3 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. Suivre cette option durant les trois ans de lycée permet l'élaboration d'un dossier de travaux complet et riche. Ce cours est également le lieu propice à l'élaboration d'un « book » qui permettra l'admission dans les différentes formations Post bac (Arts Appliqués, Beaux Arts, graphisme...).

L'élève s'ouvre à diverses formes d'expression (peinture, sculpture, dessin, vidéo, photo, Computer Art...) et à plusieurs courants artistiques par l'étude de l'Histoire des Arts.

LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE :

Un élève ne peut pas cumuler les options LATIN et GREC. Il est possible, sous certaines conditions et après avis des professeurs de lettres classiques, de commencer le latin ou le grec en « grand débutant » en seconde.

L'OPTION LATIN :

Les élèves doivent avoir choisi cette option en classe de 4M. Pour les élèves qui choisissent le Latin comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Langue fonctionnant selon des règles strictes, le latin est une discipline qui contribue beaucoup à *l'apprentissage de la rigueur* :- langue-mère des langues romanes, le latin permet de *mieux dominer le Français* bien sûr, mais aussi l'Espagnol, l'Italien- langue ouverte sur une civilisation dont nous sommes issus, mais à bien des égards différente de la nôtre, le latin favorise la réflexion sur le monde, les valeurs humanistes, ce qui change et ce qui demeure ; en ce sens cette discipline participe d'une manière spécifique à la *formation générale*. Le contenu des cours est consacré à la consolidation de l'apprentissage de la langue, la découverte des textes dans le cadre du programme, l'approfondissement de la civilisation dans la perspective définie ci-dessus.

L'OPTION GREC :

Pour les élèves qui choisissent le Grec comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Un engagement sur toute la durée du second cycle. Le support de cours est un manuel. Apprentissage de la langue ancienne, découverte de la culture et de la civilisation antique. Cette option prend tout son sens dans un lycée Français à l'étranger tant pour les élèves de culture malgache que pour les élèves issus des pays européens. Pour les premiers cette option favorise l'acquisition de certaines notions propres à la culture francophone, pour les autres elle permet d'approfondir ce lien si profond avec les racines de leurs pays.

LES OPTIONS LV3:

L'OPTION ALLEMAND LV3 :

3 x 1 heure par semaine, cette option est proposée pour préparer les élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général. Les élèves à l'issue de la seconde qui seront orientés en série Technologique ne pourront pas continuer cette option car ils ne pourront la présenter au baccalauréat.

Cet enseignement optionnel offre une vraie plus-value dans un monde multilingue. Découvrir une langue nouvelle et une autre culture.

- Acquérir les bases de la communication orale et écrite en allemand.
- Compléter sa palette linguistique en associant la connaissance de plusieurs langues européennes : l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

L'objectif en fin d'année de seconde est de permettre aux élèves d'atteindre le Niveau A2 du Cadre Européen des langues. L'apprentissage est accéléré par la connaissance d'autres systèmes linguistiques. De nombreux parallèles sont faits en particulier avec l'anglais, langue de la même famille.

L'OPTION MANDARIN LV3 :

3 heures par semaine, sera proposée aux élèves de 2GT. Les élèves seront inscrits et recevront les cours du CNED. Ils seront accompagnés par un répétiteur de l'institut Confucius. L'objectif de cette LV3 est la préparation des élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général.

L'OPTION MALGACHE :

L'option Malgache prépare les élèves aux épreuves de langues rares du baccalauréat. Les épreuves du baccalauréat comme pour l'essentiel des langues rares sont corrigées à l'INALCO. Les contenus abordés sont :

Littérature / étude de textes / civilisation / points grammaticaux.

L'OPTION EPS NATATION-MUSCULATION :

Elle s'adresse aux élèves sportifs et motivés qui ont un désir de s'entraîner et de progresser en natation et en musculation.

L'enseignement est organisée en 2 séances de 1 heure 30 minutes à la fin des cours de l'après midi : 16h45-18h15. Les élèves doivent donc s'organiser pour leur transport. Le contenu est constitué de cours théoriques et pratiques. L'évaluation au baccalauréat se compose non seulement de deux épreuves pratiques: conception et réalisation d'une séance de musculation et 800 mètres en crawl chronométré mais aussi d'un entretien. Coefficient 2 au baccalauréat. Les conditions d'engagement sont strictes et rigoureuses et il n'y a d'arrêt possible qu'en fin d'année scolaire.